

Concours d'art oratoire 2021

Le concours a pour but de stimuler l'intérêt des élèves de langue anglaise pour l'apprentissage du français et de renforcer l'intérêt que les élèves francophones prennent à l'étude de leur langue maternelle.

Règlements

1. Les discours doivent être **un travail original de l'étudiant**. Le plagiat entraînera une disqualification immédiate.
2. Il doit y avoir un minimum de gestes pour éviter des pénalités. Les poèmes, les chansons et les autres pièces dramatiques ne sont pas acceptables.
3. Il est interdit d'utiliser des visuelles. Ceci inclut des affiches, des vêtements à logos et tout autre symbole relié au sujet du discours. **Sous peine de disqualification.**
4. Les participants ne doivent pas s'identifier ni par école, ni par conseil scolaire.
5. L'exposé doit être appris par cœur. Les élèves peuvent se servir de fiches de référence comprenant les points principaux. L'usage d'un microphone n'est pas permis.
6. Les élèves du primaire (des 5e et 6e années) doivent prononcer un discours de 2 à 4 minutes et ceux de la 7e à la 12e année de 3 à 5 minutes. Les élèves qui prononcent un discours d'une durée inférieure ou supérieure au temps prévu seront pénalisés.
7. Après le discours, chaque participant sera posé deux ou trois questions reliées au discours. **Exigence suspendue pour Concours 2021**
8. Les discours sont évalués par des juges impartiaux. L'évaluation est effectuée en fonction des critères officiels. Les fiches d'évaluation demeurent la propriété de l'organisme parrain, qui en assure la confidentialité.

Les règles peuvent être adaptées pour une utilisation en classe, mais seront appliquées au niveau provincial (9e à 12e année). Les élèves doivent s'assurer qu'ils comprennent ces règlements avant d'y participer.

Concours d'art oratoire 2021

The objective of the competition is to stimulate the interest of English-speaking students in the learning of French and to support the interest of Francophones in their first language.

Rules

1. Speeches must be **an original work by the student.** Plagiarism will result in immediate disqualification.
2. Gestures must be kept to a minimum to avoid penalty. Poems, songs and dramatic pieces are not appropriate.
3. No props are permitted; this includes posters, clothing with logos of any kind, and symbols related in any way to the topic of the speech. **Under penalty of disqualification.**
4. Students must not identify themselves by school or school board.
5. The presentation must be committed to memory. Cue cards with key points will be allowed. Microphones are not permitted.
6. Grade 5 and 6 students will speak for 2 to 4 minutes. Students in Grades 7 to 12 will speak for 3 to 5 minutes. Students whose speeches are over or under the allotted time will be penalized.
7. After each speech, participants may be asked two or three questions related to the speech. **Requirement suspended for Concours 2021.**
8. Speeches are evaluated by a jury of impartial judges. Evaluations are based on the official criteria. The judging forms remain the confidential property of the sponsoring organization.

Rules can be adapted for use in the classroom but will be applied at the provincial level (grades 9-12). All students should make sure that they have read and understood these rules before participating.